



ZONES URBAINES

- Ua Zone urbaine dense
- Ub Zone urbaine densité moyenne en continuité des pôles anciens
- Uc Zone urbaine densité modérée

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole spécifique
- Ah Sous-zone agricole où les constructions sont isolées les aménagements et extensions sont règlementés
- Azh Sous-zone agricole humide

ZONES NATURELLES

- N Zone naturelle protégée
- Nio Sous-zone naturelle destinée à accueillir des activités de loisir
- Nzh Sous-zone naturelle humide

DIVERS

- Emplacements réservés le numéroté renvoie à la liste des emplacements réservés
- Périmètre des Orientations d'aménagement et de programmation

Liste ER	Bénéficiaire
ER 2 : extension cimetière	Commune
ER 4 : aménagement terrain de sport	Commune
ER 5 : local services techniques	Commune
ER 6 : protection de captage	METRO/16021 m ²
ER 7 : dispositif de rétention des eaux de ruissellement de Brise-Tourte	METRO/ 3128 m ²
ER 9 : création de voirie	METRO 136 m ²
ER 10 : création de voirie	METRO 500 m ²
ER créés :	
ER 12 : local services techniques.	commune
ER 13 : périmètre de protection du réservoir des Mallets.	METRO 275 m ²
ER 14 : parcours de santé du Pont de la Chambrette au Pont du Batout (Rive droite et Rive gauche).	commune
ER 15 : chemin doux du Pont de la Chambrette à l'église. 3m de large sur la longueur du champ	METRO
ER 16 : chemin doux et parcours de santé, liaison charrière chaude.3m de large	METRO
ER 17 : aire de jeux, espace public de loisirs.	commune
ER 20 : chemin doux de liaison entre le chemin du Bémont et la route du Vercors.	METRO
ER 21 : liaison piétonne avec le nouveau secteur aménagé du Villarey	Commune/210m ²



MODIFICATION N°1 DU PLU DE SAINT PAUL DE VARCÈS

PIECE N°2- DOCUMENTS GRAPHIQUES

EMPLACEMENTS RESERVES, ZONAGE ET PERIMETRES DES OAP PLU MODIFIE

Approbation de la modification n°1 par le Conseil Métropolitain du 22 Décembre 2017

DECEMBRE 2017

